

La Trame verte et bleue du SCoT des coteaux de Savès

ATELIER DE PARTAGE ET APPROPRIATION Jeudi 14 février 2013

Objectif des ateliers de partage et appropriation

- > Améliorer et partager la **connaissance de la trame verte et bleue** aux différentes échelles
- > Mieux connaître son **fonctionnement** et les **interrelations** avec les milieux agricoles et urbains et les usages
- > Sensibiliser et partager **les enjeux** de la TVB
- > Mettre en place un **réseau d'acteurs** qui permettra de mieux partager **la gestion** de la TVB

Ordre du jour de cet atelier n°2

- > Partager le diagnostic, hiérarchiser les **enjeux**
- > Débattre sur les **scénarios** et leurs **incidences** sur la TVB
- > Produire un **avis collectif** pour aider à faire les choix

Objectif de cet atelier n°1

- > Débattre à partir d'**hypothèses d'évolution** esquissées dans des scénarios contrastés
- > Hiérarchiser les enjeux liés aux **fonctionnements** et aux **interrelations** entre les continuités écologiques, les usages agricoles, usages urbains et de loisirs : activités humaines avec un impact sur la TVB, obstacles, ruptures, fragmentation des continuités, secteurs de concurrences, de menaces pour les continuités (enjeux)
- > **Produire un avis collectif pour aider à faire les choix** sur un scénario d'évolution partagé

Pièces jointes

- > Support Power point de l'atelier en plénière

Documents téléchargeables

- > Les éléments du SCoT (<http://www.ccgascognetoulousaine.com/amenagement-territoire-SCOT.asp>)

Structures et personnes présentes

1. **Gérard Paul, Maire de Lias, Co-président de la Commission aménagement de territoire de la CC Gascogne Toulousaine**
2. **Jean Lacroix, Maire de Castillon-Savès, Co-président de la Commission aménagement de territoire de la CC Gascogne Toulousaine**

3. **Christiane Fédrigo, élue à Castillon-Savès**
4. **Pierrette Briffin, élus à Castillon-Savès**
5. **Jean Claude Darolles, maire de Frégouville**
6. **Jacques Laffont, Maire de Marestaing, agriculteur**
7. **Francis Larroque, Maire d'Auradé agriculteur**
8. **Roger Heiniger, Maire de Pujaudran**
9. **Maurice Danelon, Adjoint mairie de Monferran-Savès**
10. **Yves Druilhet, Maire de Razengues**
11. **Gaëtan Longo, Maire de Clermont - Savès**
12. **Loïc Le Clech, Maire de Beaupuy**
13. **Pascale Terrasson, Adjoint mairie d'Endoufielle**
14. **Gérard Aram, Adjoint mairie de Marestaing**

15. **Yves Barbaste, ADASEA**
16. **Vincent Gobert, Association des Agriculteurs d'Auradé**
17. **Josette Roudié, Technicienne rivière Syndicat de la Save Gersoise**
18. **Florent Nonon, CRPF 32 Technicien**
19. **Monique Soumah Lagailarde, Chambre d'Agriculture 32**
20. **Elisabeth Bilde, Association des chemins de randonnée Pujaudran**
21. **Marjolaine Tauzin, fédération départementale de pêche (32)**
22. **Nicolas Soubiran, Fédération départementale de pêche (FDAAPPMA du Gers)**

23. **Jacqueline Bertaïna, Parcourir les territoires**
24. **Françoise Faissat, ADASEA**
25. **Esther Fages, ADASEA**
26. **Eric Marquié, directeur CC de la Gascogne Toulousaine**

Structures et personnes excusées

1. **Mme Lobry, Chambre agriculture Haute Garonne**
2. **Henri Pelliet, DREAL Midi Pyrénées**
3. **Jean Philippe Pellier, OPHLM 32**
4. **Pierre de Boissieu, Conseiller foncier SAFER**

Déroulement de l'atelier

Constitution et travail de trois sous-groupes

Les participants se sont mis autour de trois grandes tables de 8 personnes avec un équilibre entre élus et institutionnels par table et une représentation des agriculteurs dans chacune.

Présentation des choix de chaque sous-groupes en plénière

Pour chaque table: co-réflexion et co-production: 1 heure

Echange autour des atouts / faiblesses / opportunités / menaces des 4 scénarios contrastés présentés en plénière. Identification de :

- 3 atouts prioritaires déterminants pour la TVB
- 3 faiblesses prioritaires de la TVB qui préoccupent
- 3 opportunités prioritaires qui accrochent le plus
- 3 menaces prioritaires qui inquiètent le plus

En synthèse, les choix se déclinent ainsi.

- Les éléments en typographie normale ont été cités une fois
- Les éléments en gras ont été cités deux fois
- Les éléments en rouge ont été cités trois fois
- L'élément en italique a été proposé par un sous-groupe

synthèse	scénario 1	scénario 2	scénario 3	scénario 4
	minimum réglementaire	priorité au développement	priorité à l'agriculture	priorité à la biodiversité
atouts	La réglementation agricole (éco-conditionnalité) protège et induit les infrastructures agro-environnementales <i>Les réglementations incitent à une approche collective et locale (démarche ascendante)</i>	La Trame verte et bleue (TVB) prend une valeur économique, marchande		Préservation des réservoirs et des cœurs de biodiversité ainsi que des corridors écologiques à toutes les échelles pertinent Amélioration et pérennisation de la qualité des ressources: eau, sol, air
faiblesses	Précarité des éléments naturels	Objet de spéculation foncière Artificialisation irréversible du sol	Renvoi des continuités écologiques aux limites des exploitations avec un parcellaire de plus en plus grand Fragmentation de la TVB	Coûts de gestion au quotidien pour le maintien et la restauration des continuités écologiques
opportunités	Prendre en main et être acteur des choix de la trame verte et bleue (TVB) sur le territoire – démarche politique ascendante		La TVB participe à la protection climatique: sécheresse, brise vent, eau... Diversification des emplois agricoles	Reconstitution progressive des continuités écologiques: remise en état ou création Augmentation de l'attractivité du territoire (cadre de vie et de travail) Fonction récréative de la TVB (projet de vie des habitants)
menaces	Le niveau local disparaît de la prise de décision politique Les pressions urbaines et agricoles aboutissent à la fragilisation et au « relâchement » global de la trame verte et bleue (TVB) sur le territoire Banalisation des espaces naturels, du paysage, du cadre de vie	Fragilisation de l'activité agricoles, surtout dans les espaces périurbains, morcellement des structures... Augmentation des risques: inondations, glissements de terrain, érosion...		Dégradation des sols et de la valeur agronomique Conflits d'intérêts: agriculteurs, propriétaires fonciers, habitants, promoteurs, naturalistes...

Indication du prochain atelier

Le mercredi 6 mars de 14h à 18h à Beaupuy, Salle des fêtes

Les invitations plus précises (heure, lieu exact) seront envoyées par mail aux invités

Les RDV suivants

Phase 2

Atelier 4 Jeudi 21 mars 9h00 -12h00 (lieu à fixer)

COFIL jeudi 28 mars 9h00 -12h00 à la CCGT

Phase 3

Atelier 5 Jeudi 2 Avril 9h00 -12h00 (lieu à fixer)

Atelier 6 Jeudi 11 Avril 14h00 -18h00 (lieu à fixer)

COFIL date à fixer à la CCGT